

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-525

Cession de l'ensemble immobilier dénommé Villa Rose situé
rue Alsace Lorraine (section CP n° 630)

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Cession de l'ensemble immobilier dénommé Villa
Rose situé rue Alsace Lorraine (section CP n° 630)**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

La Ville de Niort est propriétaire de l'ensemble immobilier connu sous le nom de « Villa Rose » situé au 50 bis, 50 ter et 52 rue Alsace Lorraine, cadastré section CP n° 630 pour une superficie de 16a 20ca.

Après plusieurs visites effectuées par différents porteurs de projets, un cahier des charges a été élaboré afin de permettre à la collectivité de choisir un candidat en toute transparence.

Une personne a fait une proposition d'achat au prix de 200 000,00 € net vendeur. La vente sera opérée soit à titre personnel, soit au nom d'une société civile immobilière. Ce prix est conforme à l'avis du service France Domaine joint en annexe. Il vous est proposé d'y apporter une suite favorable.

Le projet porte sur :

- la création de plusieurs logements à loyer conventionné dans la partie « Villa Rose ».
- un salon de thé – galerie d'art dans le bâtiment dénommé « galerie » situé en façade de la rue Alsace Lorraine.

Cette cession fera l'objet d'un compromis de vente comprenant le versement d'un acompte de 10 % du prix de vente soit un montant de 20 000,00 €.

Il s'agit d'une opération strictement patrimoniale dans le but de réemployer autrement au service de ses missions la valeur de son actif, en conséquence cette opération n'est pas soumise à TVA.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter de céder l'ensemble immobilier dénommé « Villa Rose » au prix de 200 000,00 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le compromis de vente qui comprendra le versement d'un acompte de 10% du prix de vente soit 20 000,00 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié de cession à venir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation du compromis de vente et de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY